

## Bientôt 10 ans que la Société Inter-Port veut créer un parc industrialo-portuaire

par Marc LESTAGE

Créée en 1974 dans le but de susciter la mise sur pied d'un ensemble industrialo-portuaire, la Société Inter-Port de Québec s'est principalement intéressée à la création de consortiums d'exportation, en attendant la venue du "grand projet" qui pourra justifier ses achats massifs de terrain à Pointe La Martinière.

Installé depuis un peu plus d'un an à la direction générale de la Société Inter-Port, M. Gérard Brassard, originaire de la région de Chicoutimi, reconnaît que le bilan de la société n'est rien de "flamboyant" bien que beaucoup de travail ait été fait jusque-là.

Si la loi créant la Société Inter-Port a été adoptée en 1974, ce n'est qu'en 1981 que la compagnie, créée pour stimuler la zone spéciale de Québec, a été véritablement fonctionnelle dans le sens qu'on lui connaît présentement.

### Partenaire

"Nos partenaires, les commissaires industriels locaux, le port de Québec et même la Communauté urbaine de Québec forment aujourd'hui avec nous un groupe permanent de travail de développement industriel qui a déjà fait ses preuves" en suscitant plusieurs initiatives fructueuses dans le domaine du regroupement d'entreprises soucieuses du développement des marchés d'exportation.

M. Bouchard réfère, entre autres, aux expériences de huit propriétaires de scieries qui ont

créé un consortium pour vendre près de \$11 millions de bois d'oeuvre à l'étranger, via le port de Québec, l'an dernier.

Plus récemment, des consortiums semblables ont été mis sur

pied ou sont en voie de l'être pour l'exportation de nos connaissances en matière de construction résidentielle, pour la vente de la tourbe et même la diffusion mondiale de compo-

santes électroniques diverses fabriquées dans la région de Québec.

Aucune de ces initiatives n'aura toutefois justifié une mise de fonds très importante et c'est

de cela que souffre l'image de la Société Inter-Port dont on attend rien de moins que le parainage de la venue en région d'une immense superindustrie, du genre d'aluminerie ou autre.

### Un parc

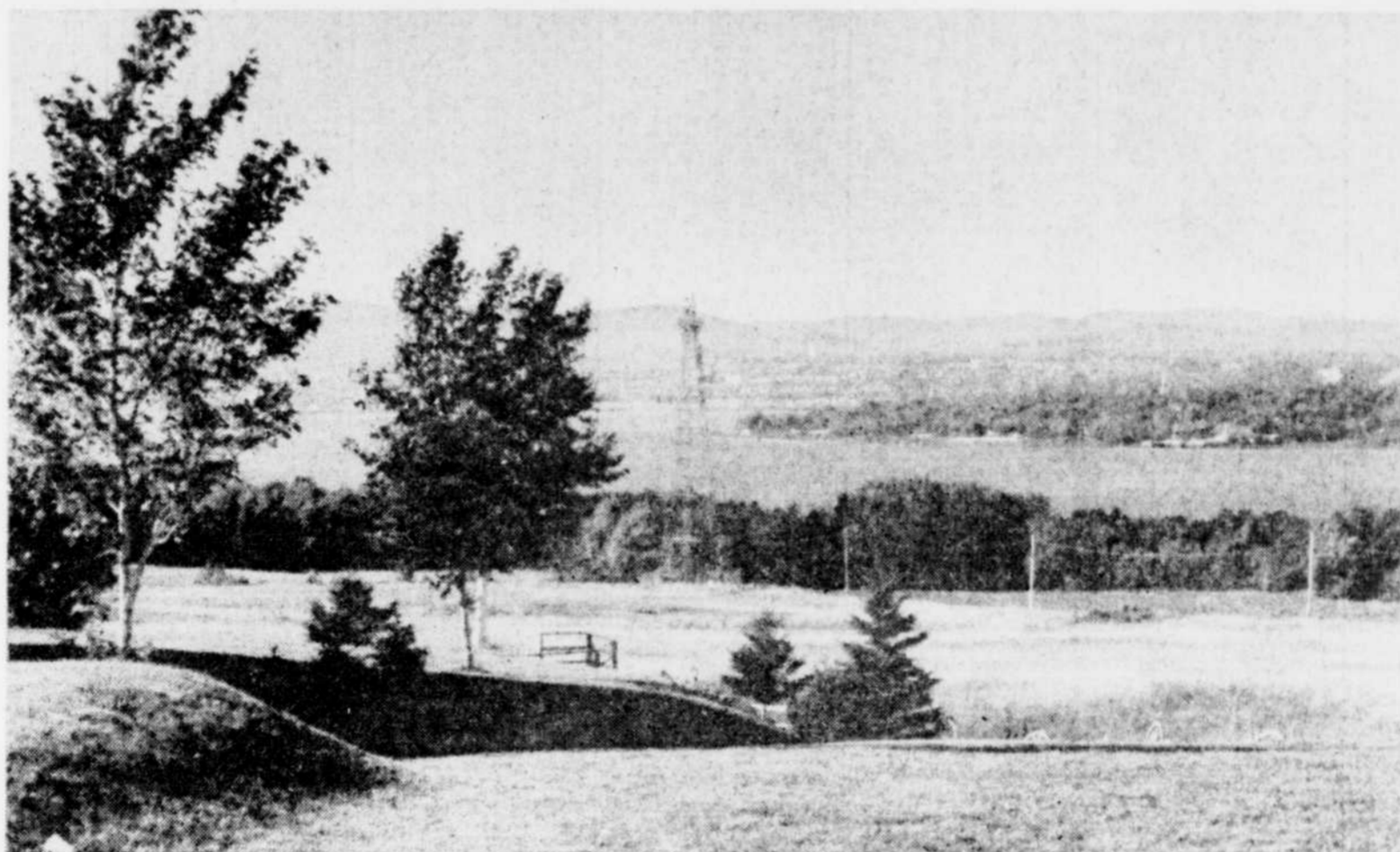
Cet objectif auquel, bien sûr, on s'affaire également mais qui exige un travail à plus long terme dans le contexte économique actuel, justifie, en bonne part, les sommes importantes qui ont été consacrées depuis deux ans afin de constituer une banque de terrains industriels de plus de trois millions de pieds carrés dans la région de Pointe La Martinière, sur la rive sud de Québec.

Déjà, au cours de la dernière année, la Société Inter-Port est parvenue à des ententes de gré à gré avec 29 propriétaires concernant plus de 1,6 million de pieds carrés de terrain, donc une demie de la zone visée.

Quelques petites modifications ont été apportées au projet original à cause d'objections de la Commission pour la protection du territoire agricole. Dans l'ensemble, le projet demeure inchangé et progresse normalement. "Nous ne voulons pas tordre les bras" dans cette affaire, explique M. Bouchard.

### Bientôt

La Société Inter-Port attend la reprise des travaux au Parlement pour déposer son dernier rapport annuel, présenter un répertoire des 600 entreprises de la région et aussi préciser ses orientations et priorités dans la région en regard du développement de la recherche et du développement industriel, dans les parcs municipaux et à Pointe La Martinière en particulier.



Depuis deux ans, d'importantes sommes d'argent ont été investies dans la région de Pointe La Martinière, sur la rive sud de Québec, afin de constituer une banque de terrains industriels de plus de trois millions de pieds carrés.

Objectif de \$2 millions

## Un bon départ pour le Fonds de récupération Desjardins

par Raymond GAGNE

"L'opération est bien enclenchée. Des détails précis seront disponibles vers la mi-décembre."

C'est l'information qui a été fournie, hier, au SOLEIL qui s'enquerrait de l'état du Fonds de récupération Desjardins lancé officiellement par le président du Mouvement Desjardins, M. Raymond Blais, le 24 octobre.

L'attaché de presse

de M. Blais, M. Daniel Roussel a déclaré qu'on en était actuellement à la période d'information dispensée aux dirigeants des fédérations et aux administrateurs des caisses populaires.

"Nous avons besoin de l'aide des directeurs des caisses, de dire, M. Roussel, pour que ceux-ci informent et à la fois sensibilisent les gens."

Le Fonds de récupération Desjardins veut amasser \$2 mil-

lions qui seront prêtés sans intérêt à Cascades Inc. pour lui permettre de mettre en marche une usine de désenclage de 30.000 tonnes-année à Breakeyville, près de Québec. Ce type d'usine est essentiel pour que le Québec puisse

développer son marché de récupération et de recyclage du papier journal.

Le Fonds de récupération fait, par conséquent, appel aux sociétaires des caisses populaires les invitant à déposer chacun \$100 garantis par le Mou-

vement Desjardins, sur lesquels ils consentiront à ne toucher aucun intérêt jusqu'au 1er septembre 1988.

M. Roussel a déclaré que l'opération démarre de façon satisfaisante dans les endroits où l'information a été dûment fournie.

### céréales

CHICAGO (AP) — Le blé et le soja se sont fortement dépréciés, hier, à la Bourse des matières premières de Chicago.

En clôture, le blé est en baisse de 5,75 à sept cents, livraison dé-

cembre à \$3.4925 le boisseau; le maïs perd de 3,25 à 5,5 cents; décembre à \$3,56; l'avoine abandonne de 0,75 à deux cents, décembre à \$1,83; le soja recule de 5,5 à 23,5 cents, novembre à \$8,28.

### denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

**Beurre:** Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$4,53 le kg; No 93, \$4,55 le kg; prix de vente \$4,55-5,56 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: \$4,97 le kg.

**Fromage cheddar au kilo:** blanc, \$4,637; coloré, \$4,644.

**Poudre de lait écrémé:** No 1, sac de 25 kg, \$2,73 le kg; lait en poudre commestible: \$0,40-\$0,72.

**Oeufs:** prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, \$1,37 7-10; A-

gross, \$1,34 6-10; A-moyens, \$1,17 8-10; A-petits, \$0,85 4-10.

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, \$1,34; A-gros, \$1,31; A-moyens, \$1,14; A-petits, \$0,82; A-pee-wee, \$0,45.

**Pommes de terre, prix de gros:** Québec: \$1,25 à \$1,40 le 10 lb; \$2,20 à \$2,40 le 20 lb; \$5,25 à \$5,50 le 50 lb; lavées, en boîte de 50 lb, \$6,50 à \$7,00; I.-P.-E.: \$1,40 à \$1,50 le 10 lb; \$2,40 à \$2,50 le 20 lb; \$5,25 à \$5,50 le 50 lb; N.-B.: \$1,20 à \$1,30 le 10 lb; \$2,30 à \$2,40 le 20 lb; \$5,25 à \$5,40 le 50 lb.

**Le St-Amable**  
appartements en copropriété

(M.U.R.B.)  
Classe 31

Au St-Amable nous vendons des appartements de classe 31 qui représentent un investissement immobilier pouvant offrir divers avantages fiscaux.

**EXCLUSIF**

Si vous achetez un appartement dans le but de bénéficier d'avantages fiscaux mais que vous n'avez pas l'intention de l'habiter, nous nous engageons à le louer pour un loyer annuel équivalent à 10% du prix d'achat et à assumer le paiement des taxes foncières afférentes et les charges communes. Dans certaines circonstances, nous nous engageons de plus à la racheter sur demande.

Le St-Amable: situé sur la colline parlementaire, immeuble de 102 luxueux appartements, une, deux, trois chambres à coucher; penthouse avec foyer, piscine, saunas, salle de réception, etc.

\* Comptant requis • 10% minimum 10 000 \$ +  
\* Financement • 13% garanti pour 5 ans +

| Nombre de chambres | EXEMPLES  |           | degrèvement fiscal |
|--------------------|-----------|-----------|--------------------|
|                    | comptant  | intérêts  |                    |
| 3 chambres         | 10 000 \$ | 14 401 \$ | 7 828 \$           |
| 2 chambres         | 10 000 \$ | 12 070 \$ | 8 473 \$           |

De 01 01 84 au 31 12 84. Les montants peuvent être approximatifs.

1155, av. Turnbull, app. 401, Québec, Qué. G1R 5G3  
Inf.: 418-525-4961

Membre du groupe La Laurentienne

sélectronic les nouveaux **BOSE 901** série V

**Toute la différence du monde avec votre système de son actuel!**

Votre système de son peut vous réserver des surprises si vous lui donnez la chance de s'exprimer. Les enceintes acoustiques BOSE 901 feront d'un équipement stéréophonique moyen, une chaîne Ultra Haute Fidélité incomparable. Le concept unique BOSE «le son réfléchi» remplit votre environnement d'une musique enveloppante, au réalisme impressionnant. Parce que très efficaces, les BOSE 901 sont compatibles avec tous amplificateurs de puissance moyenne.

**BOSE**

- Québec, 600, Belvédère, 683-2525 • Ste-Foy, 2651, Hochelaga, 658-4535 •
- Charlesbourg, 5585, 1re Av. 626-4841 • Lévis, 565, Trans-Canada, 837-6525 •
- Roberval, Carrefour Jeannois, 275-5555 • Amqui, 172, St-Benoît N., 629-2300 •
- Jonquière, 2398, St-Dominique, 547-2746 • Alma, Carrefour Alma, 668-8285 •
- La Malbaie, 444, St-Etienne, 665-2344 •

**MAINTENANT OUVERT LA MALBAIE**

**APPRENEZ À "FAIRE DE L'ARGENT!"**

**SALON DE L'ÉPARGNE PLACEMENTS**

★ LE PARQUET DE LA BOURSE  
★ CONSEILS GRATUITS DES C.A., NOTAIRES, AVOCATS  
★ FEMME ET VIE ÉCONOMIQUE  
★ MARCHÉ DES OEUVRES D'ART  
★ MONDE DES AFFAIRES

présenté par L'UNIVERSITÉ POPULAIRE et LE SOLEIL

**CENTRE MUNICIPAL DES CONGRÈS DE QUÉBEC**  
**9 au 13 novembre**





# Projet de ligne Nicolet-Nouvelle-Angleterre Hydro-Québec essuie de sérieux reproches

par Raymond GAGNE

Le rapport d'enquête et d'audiences publiques relatif au projet d'Hydro-Québec de construire une ligne de transport d'énergie électrique de Nicolet à la Nouvelle-Angleterre contient de sérieux reproches contre l'entreprise québécoise tout en reconnaissant que la construction de cette ligne est requise. Mais, dit le rapport, à une date ultérieure à celle fixée par Hydro-Québec.

Le rapport qui vient d'être rendu public a été remis au ministre de l'Environnement, Adrien Ouellette, par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, le 17 octobre.

Il résulte des audiences publiques qui ont été tenues en juin, juillet et août 1983 à Sherbrooke au cours desquelles une commission de deux membres a entendu plus de 70 interventions et une vingtaine de mémoires et avis.

Le président du BAPE, M. André Beauchamp, agissait également comme président de la commission assisté d'un commissaire ad hoc, M. Peter Jacob.

### Les reproches

Une des conclusions du rapport de la commission veut qu'Hydro-Québec se soit livré à un "exercice coûteux et inutile de nature à méler et à frustrer la population" lorsque l'entreprise a pris la décision de modifier les quatre corridors qu'elle avait conçus et qui aboutissaient à des endroits différents de la frontière Québec-Nouvelle-Angleterre.

Les commissaires se disent d'accord avec Hydro-Québec qui avait déjà, lors des audiences, retenu le corridor centre-est le disant "de moindre impact".

En ce qui a trait à la santé, la commission déclare que l'attitude d'Hydro-Québec "a surtout pour but de séduire les gens", que cette attitude "risque d'entacher la crédibilité de l'entreprise", que celle-ci "manque de rigueur dans son argumentation" et finalement, qu'Hydro-Québec "doit déployer de nouveaux efforts et investir des fonds pour la recherche sur les effets sur la santé des lignes de transport à haute tension".

Le programme de consultation d'Hydro-Québec est aussi pris à partie par les commissaires qui le jugent "peu adapté au public

en général et ne permettant pas de vraiment consulter les gens". Les commissaires le définissent comme "un programme de communication dont le but implicite était de faire accepter le projet par la population".

Quant à la méthodologie employée par Hydro, elle était "confuse, difficilement reproductible et si compliquée, disent les commissaires, qu'elle exigeait un acte de foi à l'égard des officiers de l'entreprise".

### Autres points

Cinq faits ou si-

tuations ont entravé le travail de la commission, déclare le rapport du BAPE. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a refusé sa collaboration; le Conseil des ministres a décidé, au moment de la consultation, de former un comité interministériel chargé d'établir un tracé de moindre impact; l'énergie ne fait pas à ce moment-ci l'objet d'un débat public; les décisions de la Commission de protection du territoire agricole sont à caractère exécutoire et finalement, il n'existe aucun processus d'harmonisation des lois sur l'en-

vironnement, sur la protection du territoire agricole et sur l'aménagement du territoire.

Les commissaires suggèrent, par conséquent, que le gouvernement "harmonise les points de vue en soustrayant le dossier à la compétence décisionnelle de la CPTAQ" quand il s'agit d'un projet du genre de celui qu'ils avaient à étudier. Ils recommandent également au gouvernement de procéder "à la mise en oeuvre d'un processus d'harmonisation et d'application des lois précitées".

Les commissaires font remarquer que la décision exécutoire de la CPTAQ de refuser le tracé retenu par Hydro-Québec, considéré par le BAPE comme étant celui qui est "de moindre impact", risque de forcer Hydro-Québec à emprunter le tracé que privilégie l'Agriculture, les Pêcheries et l'Alimentation et l'UPA. Ce tracé coûterait entre \$8 et \$10 millions de plus que celui retenu par Hydro.

La commission souligne aussi le fait qu'Hydro-Québec n'aurait pas actuellement à payer des taxes municipales sur ses exportations d'électricité

et que "cette lacune doit être corrigée".

Elle recommande donc au gouvernement

d'amender la loi sur la fiscalité municipale afin, dit-elle, d'inclure tous les revenus bruts

provenant de la vente d'énergie électrique, y compris ceux de la vente à l'extérieur du

Québec, dans le calcul du revenu brut imposable d'Hydro-Québec".

## COMPAREZ TOUS NOS TAUX!

|                   |                |                 |                  |              |                  |
|-------------------|----------------|-----------------|------------------|--------------|------------------|
| Termes ordinaires | 9 1/2%<br>1 AN | 9 3/4%<br>2 ANS | 10 3/4%<br>3 ANS | 11%<br>4 ANS | 11 1/4%<br>5 ANS |
| Termes spéciaux   | —              | 10%<br>23 MOIS  | 11%<br>29 MOIS   | —            | —                |

Placements à terme garantis payés annuellement. Québec: 1135, chemin Saint-Louis (418) 681-0277. Montréal: (514) 282-1880 • Ottawa: (613) 238-6084. Taux passibles de changer sans préavis.

INSTITUTION INSCRITE RÉGIE DE L'ASSURANCE DE POTS DU QUÉBEC. **Crédit Foncier** FIDUCIE CREDIT FONCIER. MEMBRE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DE POTS DU CANADA.



Samedi, 12 novembre 1983

COMMANDITÉ PAR LE JOURNAL

### MINI-THÉÂTRE • QUÉBEC •



| HEURE | ORGANISME                                       | TITRE ET CONFÉRENCIER (E)  |
|-------|---|--|
| 13h10 | La Solidarité                                   | Comment maximiser votre dollar d'assurance-vie — Robert Dessureault                  |
| 13h40 | Caisse de Dépôt et Placement                    | Jacques Dumont, premier vice-président. Planification et relation avec les déposants |
| 14h10 | Fiducie Nationale d'Immeuble F.N.I.             | Les abris fiscaux dont l'immobilier — Gilles Delisle                                 |
| 14h40 | Nesbitt, Thomson                                | Six moyens de sauver de l'impôt — Serge Brunet                                       |
| 15h10 | Société Nationale de Fiducie                    | Reer autogère — Claude Villemure   |
| 15h40 | Fiducie du Québec                               | Maximiser votre rendement avec les fonds de placement — Michel Renaud                |
| 16h10 | Fiducie Nationale d'Immeuble F.N.I.             | Les abris fiscaux dont l'immobilier — Gilles Delisle                                 |
| 16h40 | Alliance Mutuelle-Vie                           | La police universelle: une solution adaptée à votre évolution — Pierre Desbiens      |
| 19h10 | Fiducie Nationale d'Immeuble F.N.I.             | Les abris fiscaux dont l'immobilier — Gilles Delisle                                 |
| 19h40 | Confédération des Caisses Populaires Desjardins | L'épargne-retraite — Raynald Coriveau, chef de la fiscalité                          |
| 20h10 | Fiducie du Québec                               | Maximiser votre rendement avec les fonds de placement — Michel Renaud                |
| 20h40 | Caisse de Dépôt et Placement                    | Jacques Dumont, premier vice-président. Planification et relation avec les déposants |

### ATELIER

• QUÉBEC

Samedi, 12 novembre 1983

| HEURE | ORGANISME   | TITRE ET CONFÉRENCIER (E)                                  |
|-------|---|--|
| 13h10 | Marché des œuvres d'art Galerie Michel de Kerdour   | Comment faire de l'argent en donnant — Michel de Kerdour   |
| 14h10 | Marché des œuvres d'art Galerie du Parc             | Analyse d'un tableau — Robert Bernier                      |
| 17h10 | Ordre des comptables agréés du Québec               | Les régimes d'épargne-action — Michel Roy, C.A.            |
| 20h10 | Marché des œuvres d'art Éditions de la Grande-Allée | Serigraphies, livres d'art et placements — Marie-T. Werras |

### • FEMME ET VIE ÉCONOMIQUE

| HEURE | ORGANISME                           | TITRE ET CONFÉRENCIER (E)   |
|-------|-------------------------------------|---|
| 11h40 | Personnel ADHOC                     | Tribune et promotion sur l'association des femmes de carrière. — Marie Fortier et Rita Pinsonneault |
| 12h10 | Bourse de Montreal                  | La Bourse pour les femmes aussi — Béatrice Miville et Louise Gendron Beaudet                        |
| 12h40 | Braut, Guy, O'Brien                 | Réduire mes impôts en faisant des placements — Jacques Turcotte                                     |
| 13h10 | Alliance Mutuelle-vie               | L'assurance-vie vulgarisée — Micheline Pilon, Marc Pelletier, Pierre Desbiens                       |
| 13h40 | Trust Général du Canada             | Règlement de succession — Gilles Samson   |
| 14h10 | Secrétariat à la Condition Féminine | Coûte que coûte — Marie-T. Vézina   |
| 14h40 | Braut, Guy, O'Brien                 | Acheter des métaux précieux, comment et pourquoi? — Jacques Lemelin                                 |
| 15h10 | Alliance Mutuelle-vie               | La femme et sa situation de retraite — Micheline Pilon, Marc Pelletier, Pierre Desbiens             |
| 15h40 | Trust Général du Canada             | Les services financiers — François Reid   |
| 16h10 | Secrétariat à la Condition Féminine | L'épargne-actions, c'est quoi? — Ministère des finances   |
| 16h40 | Braut, Guy, O'Brien                 | Comment spéculer avec les options — Michel Plamondon  |
| 17h10 | Alliance Mutuelle-vie               | Comment souscrire une police d'ass.-vie en fonction des régimes d'état — Pilon, Pelletier, Desbiens |
| 17h40 | Trust Général du Canada             | Les testaments — J. C. Morisset   |
| 18h10 | Secrétariat à la Condition Féminine | Les programmes gouvernementaux d'accès à la propriété — Société d'Habitation du Québec              |
| 18h40 | Braut, Guy, O'Brien                 | Faire travailler le courtier en valeurs mobilières pour vous — Guy Renaud                           |
| 19h10 | Alliance Mutuelle-vie               | L'assurance-vie vulgarisée — Micheline Pilon, Marc Pelletier, Pierre Desbiens                       |
| 19h40 | Trust Général du Canada             | Impôt et droits de succession au décès — Raymond Lévesque   |
| 20h10 | Secrétariat à la Condition Féminine | Le régime des rentes du Québec, c'est quoi? — Régie des rentes du Québec                            |
| 20h40 | Braut, Guy, O'Brien                 | Les secrets de la profitabilité — Jean-Claude Dorval  |
| 21h10 |                                     |   |
| 21h40 |                                     |   |

P.S. Sujet à changement sans préavis



Dimanche, 13 novembre 1983

COMMANDITÉ PAR LE JOURNAL

### MINI-THÉÂTRE • QUÉBEC •



| HEURE | ORGANISME                                       | TITRE ET CONFÉRENCIER (E)   |
|-------|---|---|
| 13h40 | Fondation Universitas                           | Comment garantir à vos enfants l'accès aux études supérieures — Gaetan Bélanger |
| 14h10 | Fiducie Nationale d'Immeuble F.N.I.             | Les abris fiscaux dont l'immobilier — Gilles Delisle                            |
| 14h40 | Nesbitt, Thomson                                | Six moyens de sauver de l'impôt — Serge Brunet                                  |
| 15h10 | Société Nationale de Fiducie                    | Reer autogère — Claude Villemure  |
| 15h40 | Fiducie du Québec                               | Maximiser votre rendement avec les fonds de placement — Michel Renaud           |
| 16h10 | Fiducie Nationale d'Immeuble F.N.I.             | Les abris fiscaux dont l'immobilier — Gilles Delisle                            |
| 16h40 | Alliance Mutuelle-Vie                           | La police universelle: une solution adaptée à votre évolution — Pierre Desbiens |
| 19h10 | Fiducie Nationale d'Immeuble F.N.I.             | Les abris fiscaux dont l'immobilier — Gilles Delisle                            |
| 19h40 | Confédération des Caisses Populaires Desjardins | L'épargne-retraite — Raynald Coriveau, chef de la fiscalité                     |
| 20h10 | Fiducie du Québec                               | Maximiser votre rendement avec les fonds de placement — Michel Renaud           |

### ATELIER

• QUÉBEC

Dimanche, 13 novembre 1983

| HEURE | ORGANISME                               | TITRE ET CONFÉRENCIER (E)                            |
|-------|---|--|
| 13h10 | Marché des œuvres d'art Galerie du Parc | Analyse d'un tableau — Robert Bernier                |
| 17h10 | Ordre des comptables agréés du Québec   | Les paradis fiscaux — Raymond Fortier, C.A.          |
| 19h10 | Marché des œuvres d'art Galerie du Parc | La peinture contemporaine au Québec — Denys Morisset |

### ATELIER

• FEMME ET VIE ÉCONOMIQUE

Dimanche, 13 novembre 1983

| HEURE | ORGANISME                           | TITRE ET CONFÉRENCIER (E)   |
|-------|-------------------------------------|---|
| 11h40 | Personnel ADHOC                     | Tribune et promotion sur l'association des femmes de carrière. — Marie Fortier et Rita Pinsonneault |
| 12h10 | Bourse de Montreal                  | La Bourse pour les femmes aussi — Béatrice Miville et Louise Gendron Beaudet                        |
| 12h40 | Braut, Guy, O'Brien                 | Réduire mes impôts en faisant des placements — Jacques Turcotte                                     |
| 13h10 | Alliance Mutuelle-vie               | La femme et sa situation de retraite — Micheline Pilon, Marc Pelletier, Pierre Desbiens             |
| 13h40 | Trust Général du Canada             | Règlement de succession — Gilles Samson   |
| 14h10 | Secrétariat à la Condition Féminine | Gestion du portefeuille — Hélène Ruel   |
| 14h40 | Braut, Guy, O'Brien                 | Mes premiers 1,000\$ investis à la bourse — Andrée Jacob  |
| 15h10 | Alliance Mutuelle-vie               | Comment souscrire une police d'ass.-vie en fonction des régimes d'état — Pilon, Pelletier, Desbiens |
| 15h40 | Trust Général du Canada             | Les testaments — J. C. Morisset   |
| 16h10 | Secrétariat à la Condition Féminine | Financement hypothécaire — Hélène Ruel  |
| 16h40 | Braut, Guy, O'Brien                 | Acheter des métaux précieux, comment et pourquoi? — Jacques Lemelin                                 |
| 17h10 | Alliance Mutuelle-vie               | L'assurance-vie vulgarisée — Micheline Pilon, Marc Pelletier, Pierre Desbiens                       |
| 17h40 | Trust Général du Canada             | Impôt et droits de succession au décès — Raymond Lévesque   |
| 18h10 | Secrétariat à la Condition Féminine | Gestion du portefeuille — Hélène Ruel   |
| 18h40 | Braut, Guy, O'Brien                 | Comment spéculer avec les options — Michel Plamondon  |
| 19h10 | Alliance Mutuelle-vie               | La femme et sa situation de retraite — Micheline Pilon, Marc Pelletier, Pierre Desbiens             |
| 19h40 | Trust Général du Canada             | Les services financiers — François Reid   |
| 20h10 | Secrétariat à la Condition Féminine | Les programmes gouvernementaux d'accès à la propriété — Société d'Habitation du Québec              |
| 20h40 | Braut, Guy, O'Brien                 | Faire travailler le courtier en valeurs mobilières pour vous — Guy Renaud                           |
| 21h10 |                                     |   |
| 21h40 |                                     |   |

P.S. Sujet à changement sans préavis

**AVIS DE DIVIDENDES**

Les dividendes sont payés le 15 novembre 1983.

Actions privilégiées, 5% (1983) et 5% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 4 1/4% (1983) et 4 1/4% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 7 1/4% (1983) et 7 1/4% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 9 1/4% (1983) et 9 1/4% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 7 1/2% (1983) et 7 1/2% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 5% (1983) et 5% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 4 1/4% (1983) et 4 1/4% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 3 1/4% (1983) et 3 1/4% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 2 1/4% (1983) et 2 1/4% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1 1/4% (1983) et 1 1/4% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/4% (1983) et 1/4% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/8% (1983) et 1/8% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/16% (1983) et 1/16% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/32% (1983) et 1/32% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/64% (1983) et 1/64% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/128% (1983) et 1/128% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/256% (1983) et 1/256% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/512% (1983) et 1/512% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/1024% (1983) et 1/1024% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/2048% (1983) et 1/2048% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/4096% (1983) et 1/4096% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/8192% (1983) et 1/8192% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/16384% (1983) et 1/16384% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/32768% (1983) et 1/32768% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/65536% (1983) et 1/65536% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/131072% (1983) et 1/131072% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/262144% (1983) et 1/262144% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/524288% (1983) et 1/524288% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/1048576% (1983) et 1/1048576% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/2097152% (1983) et 1/2097152% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/4194304% (1983) et 1/4194304% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/8388608% (1983) et 1/8388608% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/16777216% (1983) et 1/16777216% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/33554432% (1983) et 1/33554432% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/67108864% (1983) et 1/67108864% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/134217728% (1983) et 1/134217728% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/268435456% (1983) et 1/268435456% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/536870912% (1983) et 1/536870912% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/1073741824% (1983) et 1/1073741824% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/2147483648% (1983) et 1/2147483648% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/4294967296% (1983) et 1/4294967296% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/8589934592% (1983) et 1/8589934592% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/17179869184% (1983) et 1/17179869184% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/34359738368% (1983) et 1/34359738368% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/68719476736% (1983) et 1/68719476736% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/137438953472% (1983) et 1/137438953472% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/274877906944% (1983) et 1/274877906944% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/549755813888% (1983) et 1/549755813888% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/1099511627776% (1983) et 1/1099511627776% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/2199023255552% (1983) et 1/2199023255552% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/4398046511104% (1983) et 1/4398046511104% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/8796093022208% (1983) et 1/8796093022208% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/17592186044416% (1983) et 1/17592186044416% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/35184372088832% (1983) et 1/35184372088832% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/70368744177664% (1983) et 1/70368744177664% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/140737488355328% (1983) et 1/140737488355328% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/281474976710656% (1983) et 1/281474976710656% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/562949953421312% (1983) et 1/562949953421312% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/1125899906842624% (1983) et 1/1125899906842624% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/2251799813685248% (1983) et 1/2251799813685248% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/4503599627370496% (1983) et 1/4503599627370496% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/9007199254740992% (1983) et 1/9007199254740992% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/18014398509481984% (1983) et 1/18014398509481984% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/36028797018963968% (1983) et 1/36028797018963968% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/72057594037927936% (1983) et 1/72057594037927936% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/144115188075855872% (1983) et 1/144115188075855872% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/288230376151711744% (1983) et 1/288230376151711744% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/576460752303423488% (1983) et 1/576460752303423488% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/1152921504606846976% (1983) et 1/1152921504606846976% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/2305843009213693952% (1983) et 1/2305843009213693952% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/4611686018427387904% (1983) et 1/4611686018427387904% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/9223372036854775808% (1983) et 1/9223372036854775808% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/18446744073709551616% (1983) et 1/18446744073709551616% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/36893488147419103232% (1983) et 1/36893488147419103232% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/73786976294838206464% (1983) et 1/73786976294838206464% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/147573952589676412928% (1983) et 1/147573952589676412928% (1982) sur le montant nominal de 100.

Actions privilégiées, 1/295147905179352825856% (198

# LE MONDE

## Salvador: inquiétude américaine croissante

WASHINGTON (d'après AP, AFP) — Le gouvernement américain est de plus en plus préoccupé par la tournure que prend la guerre civile au Salvador. Washington affirme en outre que l'inefficacité des responsables de l'armée salvadorienne laisse l'initiative à la guérilla. L'inquiétude des Américains est renforcée par le fait que les groupes d'extrême droite, plus ou moins liés au gouvernement et aux militaires, n'ont jamais été aussi actifs que depuis deux mois. Cette situation affaiblit la politique suivie par le président Reagan dans ce pays et l'ambassade des États-Unis à San Salvador ne cesse de demander aux autorités d'agir contre les groupes d'extrême droite et les escadrons de la mort mais jusqu'ici rien n'a été véritablement fait.

San Salvador. Selon plusieurs observateurs, deux commandants militaires provinciaux, les responsables des services de renseignements de plusieurs unités de sécurité et trois officiers sont liés aux escadrons de la mort. Ce serait également le cas d'un des responsables des services de sécurité de l'Assemblée constituante, nommé par Roberto d'Aubuisson, chef de l'Alliance nationale républicaine et président de l'Assemblée.

tituante, nommé par Roberto d'Aubuisson, chef de l'Alliance nationale républicaine et président de l'Assemblée.

## Enquête du Canada

NEW YORK (PC) — Le Canada mène une enquête pour tirer au clair une possible intervention des États-Unis et de certains États caribéens qui aurait entravé, de propos délibéré, l'évacuation de la Grenade de citoyens canadiens et autres nationaux étrangers, dans les heures qui ont précédé l'invasion de l'île par les "Marines" américains.

A deux reprises, un vol spécial organisé par le gouvernement canadien a été annulé sur les ordres personnels de dirigeants caribéens, la seconde fois l'annulation ayant été annoncée juste quelques minutes avant le départ de l'avion de la Barbade à destination de la Grenade, où 29 nationaux étrangers (dont des Canadiens) avaient été rassemblés en vue de leur évacuation.

**LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE QUÉBEC**

**AVIS PUBLIC**

Avis public est par les présentes donné à tous les propriétaires de valeurs foncières des villes de Québec et Vanier que la Commission des écoles catholiques de Québec homologuera, à sa séance régulière du 28 novembre 1983 qui sera tenue à 20 heures au 1430, chemin Ste-Foy, Québec, le rôle de perception des taxes scolaires établi, d'une part à partir du rôle d'évaluation de la Communauté urbaine de Québec, le 8 septembre 1982 et d'autre part à partir du rôle d'évaluation de la Ville de Vanier déposé le 1er septembre 1982. Dans les deux cas, conformément à l'article 204 de la loi sur la fiscalité municipale, les rôles municipaux d'évaluation seront multipliés par le facteur de redressement établi à 1.01 pour la Ville de Québec et à 0.98 pour la Ville de Vanier afin de porter les valeurs foncières à leur valeur réelle.

Donné à Québec, ce 10e jour de novembre, 1983.

**Le secrétaire général, Marc Des Roches**

**Girard, Labrie, Robitaille, Marcoux Ltée**  
SYNDIC DE FAILLITES

5500, boul. Henri-Bourassa, Suite 247, Charlesbourg, P.Q. G1G 5X1  
135, rue des Gouverneurs, Suite 2, Rimouski, P.Q. G5L 7E2  
117, rue Notre-Dame est, Victoriaville, P.Q. G6P 1Z8

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC

**COUR SUPÉRIEURE**  
(En matière de faillite)

**DEMANDE DE SOUMISSIONS**

Les syndics soussignés font appel à des soumissions pour la vente des biens ci-après décrits:

Dans l'affaire de la faillite de:  
BAR 1 + 1 INC., corps politique et incorporé, ayant son siège social au 106, Boulevard Lapierre, St-Émile, P.Q.  
No: 200-11-001042-830  
023655

| DESCRIPTION   | VALEUR APPROXIMATIVE |
|---|----------------------|
| LOT I Équipement de bar (sujet à lien)  | 7 000\$              |
| LOT II Trois (3) tables de billard "Brunswick" 4 1/2 x 9 (sujet à lien) 1 800\$ chacune | 5 400\$              |

Les lots I et II pourront être vus au 106, boulevard Lapierre, St-Émile, P.Q., le mercredi 16e jour de novembre 1983, de 10:00 heures à 16:00 heures.

Les soumissions devront parvenir aux syndics à leur bureau de Québec, 8500, boulevard Henri-Bourassa, suite 247, Charlesbourg, P.Q., avant 14:00 heures, le 22e jour de novembre 1983, être scellées et porter au recto de l'enveloppe la mention lisiblement écrite: "SOUMISSION RE: BAR 1 + 1 INC."

Dans l'affaire de la faillite de:  
GILLES HAINS, opérateur de machine fixe, domicilié au 233, 80e Rue est, Charlesbourg, P.Q.  
No: 200-11-001053-837  
023690

| DESCRIPTION   | VALEUR APPROXIMATIVE |
|---|----------------------|
| LOT I Motoeylette Suzuki 1982 GS 1000 L (libre de lien) | 3 750\$              |

Le Lot I pourra être vu au Garage Couturier & Fils, 1001, boulevard du Jardin, Orsainville, en tout temps, aux heures d'affaires.

Les soumissions devront parvenir aux syndics à leur bureau de Québec, 8500, boulevard Henri-Bourassa, suite 247, Charlesbourg, P.Q., avant 14:30 heures, le 22e jour de novembre 1983, être scellées et porter au recto de l'enveloppe la mention lisiblement écrite: "SOUMISSION RE: GILLES HAINS".

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec madame Lise Pouliot, au numéro 628-1546.

Les soumissionnaires sont invités à être présents lors de l'ouverture des soumissions.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS**

Les soumissions seront ouvertes et dévoilées audit bureau le:

- Bar 1 + 1 Inc., 22 novembre 1983, à 14:00 heures
- Gilles Hains, 22 novembre 1983, à 14:30 heures

**CONDITIONS ET RESERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS**

Les modalités et conditions se rapportant aux soumissions et à la vente des biens sont celles prévues à l'Article 114(8) des règles régissant la faillite, elles font partie intégrante de la présente demande de soumissions et il est de la responsabilité des soumissionnaires d'en obtenir copie lors de l'inspection ou au bureau des syndics.

Daté de Charlesbourg, ce 9e jour de novembre 1983.

**GIRARD, LABRIE, ROBITAILLE, MARCOUX LTÉE**  
Gérald Robitaille, Adm. A., syndics conjoints  
Par: Gérald Robitaille, Adm. A., syndic

**NOUVEAU JEU!**

**JEU DE DÉS**

Vite... démasquez ces dés!

Une "Gratterie" excitante comme les vrais dés!

On gratte les dés... Si on découvre 3 chiffres identiques on gagne le lot inscrit dans la case marquée "LOT": billet gratuit, 2\$, 5\$, 10\$, 20\$, 100\$, 1 000\$, 5 000\$, 25 000\$.

Lottery card details: Rub the 6 faces. If you find 3 identical numbers, you win the prize shown in the "LOT" box. Price: 1\$. Loto-Québec logo.

**ON Y GAGNE JUSQU'À 25 000\$ INSTANTANÉMENT!**

**Une loterie instantanée**  
loto-quebec

# Entre l'Inde et le Pakistan Psychose d'une quatrième guerre

par Joël HENRI  
NEW DELHI (AFP) — La psychose d'un quatrième conflit indo-

pakistanaïse se développe chaque jour un peu plus dans le sous-continent. New Delhi met en cause l'influence de Washington, Islamabad celle de Moscou, mais les diplomates étrangers l'expliquent surtout par les difficultés

intérieures des deux pays.

Le secrétaire général du Congrès I, parti majoritaire en Inde, M. Rajiv Gandhi, député fédéral, a déclaré jeudi soir à Srinagar, capitale du Jammu et Cachemire (objet de deux guerres entre l'Inde et le Pakistan, en 1948 et 1965) qu'il n'exclut pas que "le Pakistan déclenche une nouvelle attaque contre l'Inde".

La sécession du Bangladesh (ex-Pakistan oriental) en 1971, avec l'appui militaire de l'Inde fut à l'origine du troisième conflit, rappelle-t-on.

La situation est relativement tendue au Cachemire. De violents incidents y ont opposé partisans du chef ministre, Farook Abdullah, à des militants du parti du Congrès, la semaine dernière. Sur la ligne de cessez-le-feu, troupes indiennes et pakistanaïses ont échangé des coups de feu à

plusieurs reprises, fin octobre. Il n'y a pas eu de victimes.

Protestations d'Islamabad et de New Delhi se succèdent.

L'invitation, par le chef de l'Etat pakistanais, le général Zia Ul Haq, lundi du corps diplomatique à Gilgit, dans la partie orientale du Cachemire administrée par Islamabad, a amené une protestation officielle du gouvernement indien.

Pour New Delhi, la région de Gilgit n'est pas pakistanaïse. Y amener des diplomates étrangers vise à légaliser ce qu'on appelle ici "une occupation illégale".

Le gouvernement pakistanaïse a lui, protesté contre les manifestations organisées contre son ambassade à New Delhi fin septembre par des partisans d'un retour à la démocratie parlementaire au Pakistan.

De part et d'autre, on s'accuse d'ingérence. Les Indiens accusent les Pakistanais d'aider les indépendantistes sikh au Punjab. Les Pakistanais voient la main de New Delhi dans la violence organisée au Sind par les mouvements démocratiques locaux.

**Aide militaire US**

Les Etats-Unis ont consenti \$3,2 milliards de crédits au Pakistan pour la modernisation de ses forces armées. La fourniture du missile "Harpoon" américain à la marine pakistanaïse fait craindre aux Indiens une attaque sur la région industrielle de Bombaï, évoquée à plusieurs reprises par les journaux de New Delhi.

L'Inde pour sa part,

affirme le magazine "India Today", a passé pour \$5 milliards de dollars de commandes de matériel militaire à l'URSS en juin dernier. Selon Mme Gandhi, parlant récemment, au Rajastan, Etat qui partage une frontière commune avec le Pakistan, l'Inde est me-

nacée intérieurement et extérieurement.

"Les forces armées indiennes doivent être totalement préparées à faire face à la menace contre les régions côtières occidentales", a affirmé de son côté, le 11 octobre, le ministre indien de la Défense, M. Venkataraman.

## Assassinat dans le Pendjab

NEW DELHI (AFP) — Un responsable local du Parti du Congrès de la première ministre indienne Indira Gandhi a été tué par balles, hier, dans le Pendjab (nord-ouest de l'Inde) au moment même où la police opérait un vaste coup de filet à Amritsar, la ville sainte des Sikhs, a annoncé l'Agence indienne PTI.

M. Surjan Singh, 60 ans, président d'un comité local du Parti du Congrès, a été abattu près de son village, à environ 55 km d'Amritsar, indique PTI, citant des sources policières. L'agence précise que M. Singh figurait sur la "liste noire" des militants sikhs qui luttent notamment pour une plus grande autonomie politique du Pendjab.

Dans la nuit de jeudi à hier, les policiers ont effectué une importante rafle à Amritsar, entraînant un nombre indéterminé d'arrestations de militants sikhs délogés notamment des hôtels de la ville, précise PTI.

Selon le quotidien pendjab "The Tribune", 4.250 suspects au total ont été arrêtés depuis que le Pendjab a été placé sous administration directe du gouvernement fédéral indien, le 6 octobre, en raison du climat de violence engendré par les revendications politiques et religieuses des Sikhs.

**CLINIQUE D'OPTOMETRIE DE LORETTEVILLE**  
Examen de la vue  
Verres de contact  
Lunettes  
**Dr René Rhéaume, O.D., optométriste**  
167, boul. Valcartier, Loretteville  
842-8408

**INVITATION AUX VÉTÉRANS**  
Tous les anciens combattants participant aux cérémonies du 11 novembre à la Croix du Sacrifice, sont cordialement invités à venir visiter le "Musée des Voltigeurs de Québec".  
Ce Musée est situé au 805, avenue Laurier est. L'entrée se fait par la grande porte centrale du Manège Militaire. Un service de guide interprète est disponible sur les lieux.  
Pour de plus amples renseignements téléphoner à:  
**Pascale Renaud à 522-0502**

**SEMINAIRE**  
Section de Québec  
Le mardi 15 novembre 1983  
de 13h00 à 17h00  
à l'Auberge des Gouverneurs  
Sainte-Foy, Québec  
CONFÉRENCIER



**Monsieur Daniel Pasco**  
Directeur de la section Systèmes d'Informations Organisationnelles (SIO)  
à la Faculté des Sciences de l'Université Laval.  
SUJET: La modernisation des informations de gestion: une solution grâce à une reformulation du problème.  
Places réservées. Confirmer votre présence en téléphonant au secrétariat de la F42, avant le 14 novembre 1983 au (418) 627-0470.  
Le prix du séminaire est de \$25 pour les membres et \$35 pour les non-membres (A.S.T.).

**sélectronique**  
**CORRECTION**  
Vous auriez dû lire, dans notre annonce parue le vendredi 11 novembre:  
**DATASSETTE pour votre VIC-20 99\$**

**Jusqu'à 425 \$ de réduction\* sur le prix de l'an dernier!**

## Au Québec, Les diesels GM C'EST LE BON SENS MÊME! Pourquoi?

- le carburant diesel permet une meilleure cote de consommation
- le carburant diesel coûte moins cher que l'essence ordinaire
- le moteur est garanti 3 ans ou 80 000 km
- le moteur diesel est robuste
- l'investissement sur l'achat du diesel est récupéré par les économies réalisées sur la consommation

- l'entretien est plus facile que sur les moteurs à essence
- GM offre 3 catégories de moteurs diesels: V8 (5,7 litres), V6 (4,3 litres) et 4 cyl. en ligne (1,8 litre)
- GM offre un vaste choix de voitures avec équipement diesel optionnel
- GM a le plus vaste réseau de concessionnaires au Québec
- la plupart des stations-service offrent du carburant diesel

### Voici ce que des Québécois en disent:

#### Un moteur fiable et peu d'entretien

Mme G. Picard de Québec, au travail avec sa Buick Century diesel.  
"Je fais confiance aux diesels GM. L'entretien se résume aux changements d'huile et au graissage. Les mécaniciens chez le concessionnaire sont compétents et le service est très bon, près de chez moi. Je trouve que c'est une auto sans problème."

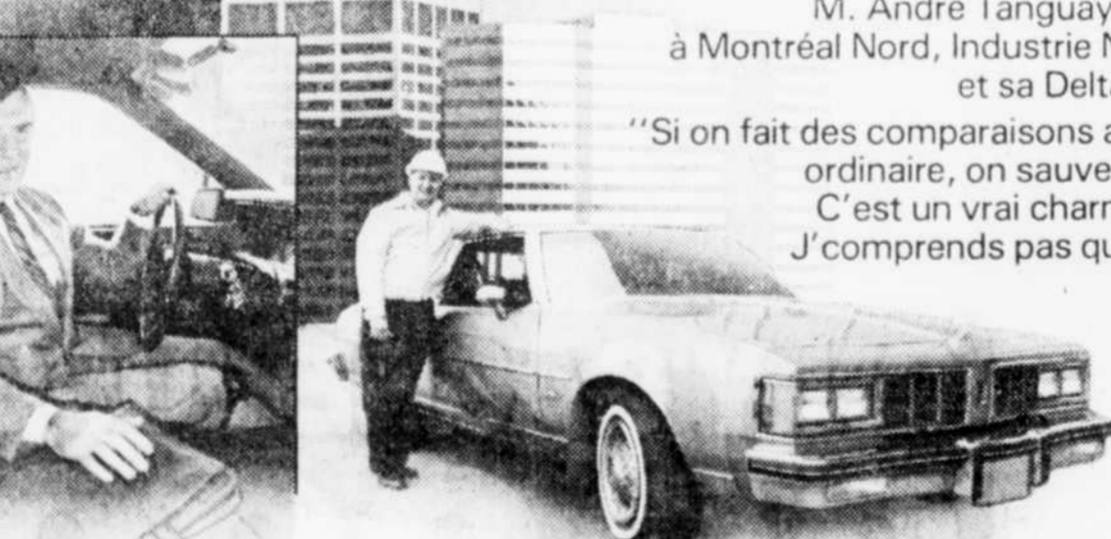


#### Une économie de carburant

M. André Langevin, chauffeur de taxi à Sainte-Foy, et son Acadian diesel.  
"L'économie d'essence est primordiale pour un chauffeur de taxi. Quand j'ai vu que mes copains qui avaient des diesels GM sur le taxi n'avaient aucun problème, j'ai opté pour le diesel GM."

#### Le confort et la performance

M. Paul Archambault, administrateur hôpital Brome-Missisquoi, et sa Cutlass Ciera diesel.  
"J'ai une Cutlass Ciera diesel. Je voulais un moteur robuste et fiable en plus d'avoir une voiture confortable et économique sur le carburant... C'est très bien insonorisé... Il donne une très bonne performance sur la route."



#### Une bonne valeur

M. André Tanguay, contremaître à Montréal Nord, Industrie Noranda Métal et sa Delta Royal diesel.  
"Si on fait des comparaisons avec l'essence ordinaire, on sauve énormément. C'est un vrai charme à conduire. J'comprends pas qu'il y en ait pas plus que ça!"

**On fait route ensemble**



## GM, un chef de file mondial des diesels

\* À l'exception des Cadillac et des modèles Toronado et Riviera. Réductions suggérées par le fabricant sur le prix du moteur diesel 1984 par rapport au prix de 1983. Certaines options sont pré-requises à l'achat d'un diesel.

**AVIS DE CONVOCATION**  
Conformément à l'article 126 de la Loi sur les services de santé et services sociaux, le Centre Cardinal-Villeuve, situé au 2975, chemin St-Louis à Ste-Foy, tiendra une séance publique d'information, le mercredi 16 novembre 1983, à 21h00.  
La direction générale du Centre Cardinal-Villeuve

**CAN AM ENCAN PUBLIC 2 JOURS**  
**EQUIPEMENT DE CONSTRUCTION**  
1<sup>er</sup> JOUR  
STE-FOY, QUÉBEC  
DATE: LE LUNDI 20 NOVEMBRE 1983  
10.00 A.M. (Heure locale)  
ENDROIT: AU 578, RTE DE L'ÉROPORT  
STE-FOY, QUÉBEC, QUE G5E 1L4  
TEL: (418) 871-1110  
POUR LE COMPTE DE: Après 15 ans d'opérations Les Entreprises Pépinières du Québec Inc. se retirent du domaine de la construction.  
Liste partielle:  
Tracteurs sur chenilles - Retrouvettes - Chargeurs sur roues - Chargeurs sur chenilles - Excavateurs hydrauliques - Fardiers - Camions tracteurs - Camions dumpers - Équipement à neige - Pick-ups - Camions divers et véhicules - Outillage complet de garage - Grande variété d'équipement de bureau  
SUJET À L'ACCEPTATION DU PROPRIÉTAIRE  
1 - Terrain 200 x 280  
1 - Bureau 40' x 40'  
1 - Garage annexé au bureau 40' x 40'  
1 - Entrepôt 40' x 100'  
1 - Terrain adjoint 100' x 280  
2<sup>e</sup> JOUR  
ST-PAUL D'ABBOSTFORD, QUÉBEC  
DATE: LE MARDI 21 NOVEMBRE 1983  
10.00 A.M. (Heure locale)  
ENDROIT: AU 585, Rue Principale  
ST-PAUL D'ABBOSTFORD, P. QUÉBEC  
G5S 1A2  
TEL: (514) 332-2783  
Liste partielle:  
Tracteurs sur chenilles - Chargeurs sur chenilles - Chargeurs sur roues - Excavateurs hydrauliques - Fardiers - Plate-forme - Camions tracteurs - Camions dumpers - Équipement à neige - Chariot élévateur - Pick-ups - Camions divers et véhicules - Grande variété d'outillage de garage  
NOTE: PROFITEZ DE CES 2 JOURS ENFIN DE L'ANNÉE, SI VOUS DESIRER CONSTATER DE L'ÉQUIPEMENT CONTACTEZ NOUS IMMÉDIATEMENT  
BUREAU DE QUÉBEC: (418) 871-1110  
BUREAU DE MONTRÉAL: (514) 332-2783  
CAN AM LES ENCANTEURS INDUSTRIELS (1979) INC.  
1690, AV. JORDAN, CHOMÉLY, LAVAL, P.Q. H7V 2E7  
TEL. (514) 332-2783  
ST-PAUL (514) 379-9728  
QUÉBEC (418) 871-1110

## Société des traversiers du Québec

**APPEL D'OFFRES**  
PROJET: Uniformes 1983-1984  
PROJET NUMERO: 01-500-44  
La Société des traversiers du Québec sollicite des soumissions pour la confection des uniformes de ses employés pour l'année 1984.  
Sont admises à soumissionner, les entreprises qui opèrent dans le domaine de la confection vestimentaire depuis au moins trois (3) ans, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec, qui ont réalisé des projets d'envergure similaire et qui auront demandé et obtenu les documents de soumission en leur nom. Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 14 novembre 1983 par remise d'un montant de 10,00\$ non remboursable. La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante:  
Société des traversiers du Québec  
109, rue Dalhousie  
C.P. 36, Station B  
QUÉBEC (Québec)  
G1K 7A1  
Attention: M. Jean-Guy Cloutier  
Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'une garantie de soumission. Cette garantie de soumission peut être sous la forme d'un cautionnement de soumission fait à l'ordre de la Société des traversiers du Québec pour un montant forfaitaire équivalent à dix pour cent (10%) du prix de la soumission du soumissionnaire ou sous la forme d'un chèque visé tiré à l'ordre de la Société des traversiers du Québec ou d'obligations conventionnelles au porteur d'un montant forfaitaire équivalent à cinq pour cent (5%) du prix de la soumission du soumissionnaire.  
La Société des traversiers du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni toute autre soumission.  
DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS: 30 novembre 1983 à 14h00.  
Jacelynn Fortier  
Secrétaire

Heineken

## Tractations par petites annonces

AMSTERDAM (AFP) — La presse néerlandaise a annoncé hier que la famille Heineken a engagé des tractations secrètes avec les ravisseurs de Freddy Heineken par le truchement de petites annonces.

Tous les journaux du soir ont relevé hier dans la page des petites annonces du "Telegraaf" la présence d'un message insolite ainsi rédigé: "La prairie est verte pour le lièvre. Contact désiré d'urgence. La nature de cette rubrique exige des félicitations à la fin".

Ce message énigmatique pourrait émaner de la famille Heineken et être destiné aux ravisseurs, estime la presse.

La publication de ces quelques lignes érotiques apporte un élément de plus aux rumeurs contradictoires qui commencent à circuler alors que la police et la famille Heineken se confinent dans leur mutisme.

Le quotidien de La Haye, "Haagsche Courant", estime que les auteurs du rapt sont sans doute des Néerlandais. Le journal en donne pour preuve le fait, non confirmé par la police, que les trois ravisseurs parlaient néerlandais. Il affirme également que les deux armes abandonnées par le trio, des pistolets mitrailleurs UZI, ont été volées à l'armée néerlandaise.

Le drame vécu depuis bientôt trois jours par le roi de la bière et son chauffeur, n'a pas en tout cas porté préjudice à la bonne marche de la gigantesque entreprise aux ramifications multiples, Heineken. A la Bourse d'Amsterdam, l'action Heineken a enregistré hier une hausse inattendue passant de 107 à 109 florins durant la séance.

## "Solidarité" manifeste sa présence de nouveau

VARSOVIE (AFP) — "Solidarité" a de nouveau manifesté sa présence hier, en Pologne, où des milliers de personnes à Varsovie et à Cracovie, et plusieurs centaines à Gdansk, sont descendues dans la rue pour exprimer leur soutien au syndicat dissous.

A Varsovie et à Cracovie, les deux villes les plus importantes du pays, les manifestants ont été dispersés sans incidents violents par les zomos (unités anti-émeutes de la milice) qui ont chargé la foule, appuyés par des canons à eau et de nombreux véhicules, sans faire usage de grenades lacrymogènes. Selon des témoins sur place, le calme était revenu peu après 20h30 locales à Varsovie et à Cracovie, où plusieurs interpellations ont été signalées.

Ces manifestations avaient lieu à l'occasion du 65e anniversaire de l'indépendance retrouvée du pays, le 11 novembre 1918, après plus d'un siècle de partage entre la Russie tsariste, la Prusse et l'Autriche.

La manifestation la plus importante s'est déroulée à Varsovie, où quelque 15.000 personnes, qui venaient d'assister à une messe in la cathédrale Saint-Jean, dans la vieille ville, se sont formées en cortège et ont entrepris de remonter la grande avenue Krakowskie Przedmiescie, aux cris de "Solidarité", Lech Walesa et Zbigniew Bujak (l'un des principaux dirigeants de la clandestinité, qui fait figure de héros pour de nombreux Polonais).

Après avoir autorisé une délégation d'une cinquantaine de personnes à déposer des gerbes au pied du tombeau du soldat inconnu, place de la Victoire, les zomos, qui avaient appelé en vain par haut-parleurs la foule à se disperser, ont chargé en faisant tourner leurs matraques, dispersant les manifestants.

A Cracovie, suivant un scénario identique, la milice a chargé peu après 20h locales plusieurs milliers de manifestants qui étaient descendus dans la rue aux cris de "Solidarité", Lech Walesa, Pas de liberté sans "Solidarité" et "Nous saluons les clandestins".

A Gdansk enfin, fief de Lech Walesa, où deux messes à la cathédrale et à l'église Sainte-Brigitte des chantiers navals ont réuni plusieurs milliers de fidèles, quelques centaines de personnes ont été dispersées par la milice, sans incidents.

L'ensemble de ces manifestations, les plus importantes depuis le 31 août dernier, notent les observateurs, prouve une fois de plus combien "Solidarité" et ses idéaux démocratiques restent ancrés dans les esprits et témoignent des difficultés de la normalisation en Pologne.

Les autorités de s'y trompent d'ailleurs pas et ont reconnu récemment la nécessité d'une analyse urgente, face aux symptômes d'une détérioration des sentiments des travailleurs, en particulier de la classe ouvrière.

### CORRECTIONS

Dans notre cahier publicitaire "Achats divers", distribué par la poste le mercredi 9 novembre

Page 8 - On aurait dû lire "Sensor Lite" veuilleuse qui s'allume et s'éteint automatiquement

Page 10 - Les patins ne sont pas vendus au magasin de Place Lebourgneuf

Nous nous excusons de ces erreurs auprès de notre clientèle

**Miracle Mart**

## Ulster: encore une flambée de violence

BELFAST (AFP) — Quatre policiers ont été tués en l'espace d'une semaine en Irlande du Nord par des organisations extrémistes républicaines, tandis qu'un mouvement extrémiste protestant a abattu un civil catholique.

La vague d'attentats, dont deux importantes explosions dans un bar et un institut universitaire il y a une semaine a en outre causé plus de 46 blessés, et les autorités s'inquiètent de cette nouvelle flambée de violence, notamment contre des objectifs civils.

Le dernier attentat en date, revendiqué par l'IRA, est celui qui a coûté la vie à un réserviste de la police, M. William Fitz-

patrick, 46 ans, abattu jeudi soir à son domicile d'Annalong, dans l'est de la province. Un autre réserviste de la police, âgé de 50 ans, avait été abattu dans des circonstances analogues, samedi au nord de Belfast. L'attaque avait également été revendiquée par l'IRA provisoire.

Deux autres policiers sont morts vendredi de la semaine dernière lors d'un attentat à la bombe contre un institut universitaire à Belfast. Trente-trois personnes, dont des étudiants et du personnel universitaire avaient également été blessées dans cette attaque, revendiquée par l'IRA, lors d'un cours de criminologie pour policiers.

## AVIS A LA CLIENTELE

Nous visons à une publicité aussi précise que possible. Une erreur s'est glissée par mégarde. Nous nous excusons auprès de notre distinguée clientèle pour les inconvénients que ceci peut causer. Suite à la parution de notre annonce dans le journal Le Soleil, en date du mercredi 9 novembre 1983, "Ordinateur Texas", le fournisseur, ne pouvant plus suffire à notre demande, nous nous voyons dans l'obligation de retirer la vente de ces articles.

Rayon 3 — Equipement de bureau

Sears

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donnée que, conformément à un jugement de la Cour Supérieure, district de Québec, rendu le 10 novembre 1983 (dossier no. 200-14-000183-779), il sera procédé, le vingt-troisième jour de novembre 1983 à 10-00 heures de l'avant-midi, au 900, Place d'Youville, Suite 500, Québec, (tél. 692-1122), à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de l'immeuble appartenant à Marlène Thèberge et Pierre Thèberge, mineurs, et désigné comme suit, savoir:

#### DESIGNATION

Une partie de la subdivision SIX de la subdivision A du lot originaire CINQUANTE-NEUF (59-6-A) du cadastre officiel pour la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec, borné vers le sud par la Côte St-Grégoire, vers l'Ouest par le lot 59-A-7, vers le nord par le lot 59-A-10 et vers l'est par la Terrasse Cadieux (59-A-15) et par une partie dudit lot 59-A-6 (élargissement de la Terrasse Cadieux. Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 87, Côte St-Grégoire.

Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné. SIGNÉ à Québec, le 10 novembre 1983.

Yves Renaud, notaire  
900, Place d'Youville, # 500  
Québec.

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC  
COMTE DUPLESSIS

VILLE DE  
FERMONT

### AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, Présidente d'élection de la Ville de Fermont, que lors de la tenue du scrutin par anticipation du 30 octobre 1983 et du scrutin général du 6 novembre 1983, pour l'élection d'un maire et quatre (4) conseillers pour ladite Ville, les personnes suivantes ont été élues aux charges suivantes:

#### MAIRE

Monsieur Jean-Claude MENARD, surintendant-divisionnaire, 17, rue Duchesneau, Fermont, élu par acclamation le 23 octobre 1983.

#### CONSEILLERS

**SIÈGE NUMÉRO 1:**  
Monsieur Richard CASSISTA, mécanicien, 4, rue Holway, Fermont, élu par acclamation le 23 octobre 1983.

**SIÈGE NUMÉRO 2:**  
Monsieur Maurice BÉRUBÉ, opérateur de pelle, 3305, place Daviault, Fermont, élu le 6 novembre 1983.

**SIÈGE NUMÉRO 3:**  
Monsieur Robin BELANGER, commis aux avantages sociaux, 2, Venelle 1, Fermont, élu par acclamation le 23 octobre 1983.

**SIÈGE NUMÉRO 4:**  
Monsieur Robert LEBLANC, soudeur, 17, Venele 3, Fermont, élu le 6 novembre 1983.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé les présentes à la Ville de Fermont, ce 11e jour du mois de novembre mil neuf cent quatre-vingt-trois.

Andrée BOUCHARD,  
Présidente d'élection

## PORTS CANADA

### Projets spéciaux de relance APPEL D'OFFRES

Les soumissions cachetées, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Directeur général, port de Chicoutimi, C.P. 760 avenue Lafontaine, Chicoutimi G7H 5E1, seront reçues jusqu'à 15:00 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission au bureau du port, à l'adresse ci-dessus (téléphone: 418-543-0263) sur versement du dépôt exigible.

#### ENTREPRISE

APPEL D'OFFRES No 83GA-1RA. PROJET SPECIAL DE RELANCE POUR PORTS CANADA. CONSTRUCTION D'UNE ROUTE D'ACCES DE 3.6 KM AU PORT DE GRANDE-ANSE A VILLE DE LA BAIE.

On peut consulter les documents de soumissions au bureau du port de Chicoutimi, avenue Lafontaine, Chicoutimi.

Date limite: 1er décembre 1983  
Dépôt: \$150.00 (non remboursable)  
Renseignements: Tél.: 418-543-0263

#### INSTRUCTIONS

Les plans et devis seront disponibles à compter du 17 novembre 1983 à 13:00 heures. Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du "Port de Chicoutimi".

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour en présence des intéressés à compter de 15:30 heures au bureau du port.

Ports Canada ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

# Le moins que vous puissiez épargner chez Le géant de la pharmacie, c'est déjà beaucoup.

Exemples de rabais accordés en tout temps sur les prix suggérés des fabricants:

- cartes de souhaits 30% de rabais
- articles pour animaux domestiques 40%
- produits Dr. Scholl's pour les pieds 20%

**Cigarettes**  
marques canadiennes  
le carton

**12,59\$**

**Luvs**

nouveau! couches jetables 24 petites, ou 16 moyennes, ou 12 grandes

**3,67\$**

**Antiphlogistine**  
A-535  
120 ml

**2,59\$**

**Peroxyde Orléans**  
455 ml  
10 volumes

**77¢**

**Brosses à dents**  
« Guerre des Étoiles »  
Oral B, no. 30

**1,47\$**

**Sucrets**  
24 pastilles  
pour la gorge

**1,89\$**

**Diaperene**  
serviettes humides  
boîte de 150

**2,99\$**

**Laurentide**  
croustilles  
300 g

**1,59\$**

**Old Spice**  
après-rasage  
75 ml

**3,19\$**

**Vitres Plus**  
rechange  
1.5 litre

**1,83\$**



**Le géant de la pharmacie**  
Ouvert tous les jours de 9h à 9h, sauf le dimanche à compter de 10h

**SUPER  
VENTE  
SUPER  
VENTE  
SUPER  
VENTE  
SUPER  
VENTE**

**2<sup>ème</sup>  
SEMAINE**

**Un deuxième  
cahier publicitaire  
sera distribué à  
votre domicile.  
Consultez ses  
20 pages  
débordantes de  
superaubaines.**

(Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire,  
demandez-en un à votre marchand IGA)



**POULETS FRAIS**

CATÉGORIE CANADA "A"

MOINS DE 2 kg



**2,40** \$/kg **1,09** \$/lb

**JAMBON  
DANS LA FESSE**

PRÊT-À-MANGER

PORTION DANS LA CROUPE

DU BRISSON

ENVIRON 3 kg

**2,60** \$/kg **1,18** \$/lb

**CRÈME  
GLACÉE**

IGA  
CONTENANT DE PLASTIQUE  
Format 2 L

**1,99**

**OEUFS FRAIS**

CALIBRE MOYEN

CANADA "A"

IGA

Douz.

**1,09**



**SUCRE  
BLANC**

GRANULÉ  
REDPATH  
Sac 2 kg

**1,19**

**COCKTAIL  
AUX FRUITS**

CATÉGORIE DE FANTAISIE

IGA

Boite 796 mL

**1,09**

**BANANES  
DÔLE**

PRODUIT DU HONDURAS

**60¢** /kg **27¢** /lb

**TOMATES**

PRODUIT DE FLORIDE  
CANADA NO 1  
GROSSEUR 6 x 7

**1,52** \$/kg **69¢** /lb

**On a  
tout  
de vous  
satisfaire**

Prix en vigueur du lundi 14 novembre au samedi 18 novembre 1983.  
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.  
Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas  
à la description du produit annoncé.



**Boniprix**



\*marque de certification d'IGA Canada inc.